




# DES HOMMES ET DES ARBRES

**Chef de file : Métropole du Grand Nancy**

 **39** partenaires dont **12** collectivités

 Transition écologique, Agroécologie, Industrie

 Territoires ruraux, Métropole, Villes moyennes

 **1 066 000** personnes concernées



## AMBITION

Disposant de l'un des plus importants patrimoines arborés des régions françaises, le Sud Lorrain et les Vosges du Nord ambitionnent de répondre aux problématiques qui s'imposent à ces territoires en raison du changement climatique, qui appelle au renouvellement des écosystèmes arborés et à la prévention des risques associés ; de l'évolution des modèles d'exploitation et de production ; et de la nécessaire réinvention des modes de gestion de gouvernance et de financement des espaces arborés. Le budget prévisionnel du projet atteint 269 M€.

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

- Mieux connaître et valoriser les services rendus par les arbres, en ville, en forêt et à la campagne, pour favoriser leur prise en compte dans nos choix économiques et politiques ;
- Favoriser des écosystèmes arborés durables et résilients : accompagner leur adaptation aux changements climatiques, et rendre accessibles les bonnes pratiques de gestion, d'exploitation et de renouvellement ;
- Améliorer la valorisation des ressources en bois local, accélérer l'innovation au service d'une filière forêt-bois durable, vertueuse, performante et créative, et expérimenter de nouvelles techniques de valorisation de la biomasse issue des arbres, de nouveaux usages du bois et du végétal, de substitution et recyclage ;



- Développer le recours du bois et du végétal dans la construction, l'aménagement, la dépollution, le design, et démontrer, promouvoir et mettre sur le marché les bienfaits thérapeutiques et sociaux des espaces arborés ;
- Mobiliser le public, les citoyens et les usagers, pour les associer à la définition du projet et accélérer les innovations.

## IMPACTS À HORIZON 2030

- **Maintien** du potentiel de carbone des forêts du territoire du projet (captation de 10 à 15 % du CO<sub>2</sub> émis par les activités humaines) ;
- **À l'horizon de 2024**, chiffre d'affaires cumulé de 200 M€ et création d'environ 1 000 emplois directs (actions Investissement) ;
- **Premier engagement** de recours accru à la ressource bois : 10 % de bois local dans les projets de construction et rénovation ;
- **Bénéfices sanitaires** substantiels : 11 M€ de coûts de santé évités à 10 ans pour les maladies zoonotiques ;
- **Engagement** d'une communauté d'au moins 2 000 citoyens ambassadeurs du projet et des bienfaits de la forêt et des arbres.

**5,5 M€** Montant prévu de subvention par l'État (PIA)

**18,9 M€** Potentiel d'investissement par l'État (PIA)